




---

## **Analyse de la situation de l'insécurité alimentaire dans les pays avancés dits "développés" et en République démocratique du Congo (Synthèse bibliographique)**

**Etienne Yusufu Kachaka**

Université de Kinshasa. Faculté des Sciences Agronomiques et Environnement. Département de gestion des ressources naturelles. BP 117 Kinshasa XI (RDC). E-mail : [etienne-yusufu.kachaka.1@ulaval.ca](mailto:etienne-yusufu.kachaka.1@ulaval.ca)  
 Université Laval. Faculté de foresterie, géographie et géomatique. Département des sciences du bois. Québec QC G1V 0A6 (Canada).

Reçu le 10 mai 2025, accepté le 14 juin 2025, publié en ligne le 28 juin 2025

DOI : <https://dx.doi.org/10.4314/rafea.v8i2.21>

---

### **RESUME**

**Introduction.** L'insécurité alimentaire est un problème qui concerne tous les pays, et ce, peu importe leur niveau de développement. Pour y faire face, les différents gouvernements tentent de mettre en place des politiques et interventions afin de l'éradiquer. Le présent article est une revue de littérature ayant pour but de présenter, de façon non exhaustive, des politiques et interventions mises en place dans des pays avancés comme les États-Unis et le Brésil, mais également dans un pays en voie de développement – la République démocratique du Congo (RDC).

**Littérature.** Les pays avancés, à défaut de réussir à mettre en place des politiques efficaces permettant de s'attaquer aux causes structurelles de l'insécurité alimentaire, concentrent leurs efforts vers des politiques d'aide alimentaire dont l'efficacité à résoudre le problème d'insécurité alimentaire demeure mitigée. En RDC, la situation est bien plus complexe en raison de la multitude de facteurs à l'origine du problème, notamment les crises politiques, les conflits armés ou encore les faiblesses institutionnelles. De nombreux programmes mis en place pour éradiquer l'insécurité alimentaire n'ont toujours pas porté de fruits dans ce pays où près de 40 % la population est concernée par ce problème.

**Conclusion.** Dans les pays avancés ou ceux en voie de développement, les efforts pour lutter contre l'insécurité alimentaire devront se concentrer de façon plus efficace sur les causes structurelles à l'origine des inégalités sociales qui entretiennent cette situation.

**Mots-clés :** Insécurité alimentaire, politiques, interventions, pays avancés, RDC

### **ABSTRACT**

#### **Analysis of the food insecurity situation in advanced "developed" countries and in the Democratic Republic of Congo (Bibliographic synthesis)**

**Introduction.** Food insecurity is a problem that affects all countries, regardless of their level of development. Governments are trying to put in place policies and interventions to eradicate it. The purpose of this article is to present a non-exhaustive literature review of the policies and interventions implemented in advanced countries such as the United States and Brazil, but also in a developing country - the Democratic Republic of Congo (DRC).

**Literature.** Advanced countries have failed to implement effective policies to address the structural causes of food insecurity, concentrating their efforts on food aid policies whose effectiveness in resolving the problem of food insecurity remains mitigated. In the DRC, the situation is far more complex due to the multitude of factors at the origin of the problem, including political crises, armed conflicts and institutional weaknesses. Numerous programs put in place to eradicate food insecurity have still not produced results in this country, where almost 40 % of the population is affected by the problem.

**Conclusion.** In both advanced and developing countries, efforts to address food insecurity will need to focus more effectively on the structural causes of the social inequalities that contribute to this situation.

**Keywords :** Food insecurity, policies, interventions, advanced countries, DRC

---

## 1. INTRODUCTION

L'insécurité alimentaire fait référence à la situation des personnes qui n'ont pas accès à une alimentation sûre et nutritive en quantité suffisante pouvant satisfaire leurs besoins nutritionnels et leurs préférences alimentaires de sorte qu'ils puissent mener une vie active et saine (Brunet *et al.*, 2015). Les problèmes d'insécurité alimentaire ont longtemps été associés aux pays moins avancés, en particulier ceux ayant une faible productivité agricole et d'importantes dépendances vis-à-vis des importations alimentaires ou encore des financements extérieurs (Janin et de Suremain, 2012).

Cependant, il est désormais largement admis que l'insécurité alimentaire est un enjeu majeur pour toutes les sociétés et qu'elle constitue un important défi auquel tous les pays font face (Janin et de Suremain, 2012 ; Pollard et Booth, 2019). En effet, l'insécurité alimentaire est bien présente au sein des ménages dans les pays avancés dits "développés" et elle concerne entre 8 et 20 % de la population (Pollard et Booth, 2019). L'insécurité alimentaire peut se présenter sous diverses formes selon les niveaux de développement de chaque territoire et de chaque société (Janin et de Suremain, 2012).

Aux États-Unis, la grande récession de 2007 avait augmenté le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire de 11,1 % en 2007 à 14,6 % en 2008. En dépit de la fin de grande récession, les chiffres demeurent élevés et le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire était estimé à près de cinquante millions d'Américains (14,3 %) en 2013 (Gundersen et Ziliak, 2015). Au Canada, il a été rapporté que l'accessibilité économique constitue le principal obstacle à l'accès aux aliments en particulier auprès des groupes économiquement défavorisés (Tarasuk, 2001 ; Tarasuk et Mitchell, 2020). Par exemple, entre 2017 et 2018, une enquête réalisée auprès de 103 500 ménages canadiens a révélé que près de 12,7 % d'entre eux avaient déclaré se sentir concernés par le problème d'insécurité alimentaire (Tarasuk et Mitchell, 2020). À l'intérieur de ces populations, certains groupes semblent plus concernés que d'autres, notamment les ménages à faible revenu, les familles monoparentales, les femmes, les ménages dirigés par une personne issue des minorités (afro-américaine ou hispanique), les autochtones, les personnes à faible revenu (dont les personnes assistées sociales et les travailleurs pauvres), les personnes seules, les personnes vivant en colocation (souvent aux études) et les familles avec des enfants âgés de 5 à 12 ans (Gundersen et Ziliak, 2015 ; Berti *et al.*, 2017). Les taux élevés d'insécurité alimentaire dans les pays avancés dits "développés" et émergents suggèrent, entre autres, que les politiques et programmes de sécurité

alimentaire ainsi que les politiques de protection sociale soient inadéquats et méritent d'être améliorés (Berti *et al.*, 2017 ; Pollard et Booth, 2019).

Dans le cas de la République démocratique du Congo (RDC), le pays est classé parmi les plus pauvres au monde et en 2024, par exemple, 73,5 % de la population congolaise vivent avec moins de 2,15 dollars par jour (Banque mondiale, 2024) et on estime qu'environ 40 millions de Congolais vivent une situation d'insécurité alimentaire dont près de 15 millions seraient en situation sévère nécessitant une urgence (IPC, 2024).

L'insécurité alimentaire se présente sous plusieurs formes selon les pays et les interventions pour y faire face sont nombreuses. C'est dans ce cadre que s'inscrit la présente revue de littérature (de type traditionnel). Elle s'intéresse aux politiques visant à lutter contre l'insécurité alimentaire dans les pays dits "développés" ainsi qu'en voie de développement (RDC). Elle a pour objectif, dans sa première partie, de recenser, de manière non exhaustive, les principales interventions menées dans le cadre des politiques de lutte contre l'insécurité alimentaire de ces pays et de discuter de leurs résultats. Ensuite, dans sa seconde partie, de discuter plus spécifiquement de la situation de la RDC, sans pour autant la comparer avec les pays dits "développés".

Les pays avancés dont les interventions sont abordées dans ce travail sont essentiellement les États-Unis ainsi que le Brésil. Le choix des États-Unis tient en grande partie au fait que c'est une grande puissance qui expérimente le problème d'insécurité alimentaire. Le choix du Brésil a, quant à lui, été motivé par le fait que, malgré les prouesses agricoles de ce pays émergent, il continue de connaître des problèmes d'insécurité alimentaire (De Mattos et Bagolin, 2017).

## 2. INSECURITE ALIMENTAIRE

L'insécurité alimentaire renvoie à l'accès restreint, inadéquat ou incertain des personnes et des ménages à des aliments sains, nutritifs et personnellement acceptables, tant sur le plan de la quantité que sur celui de la qualité de façon à leur permettre de combler leurs besoins énergétiques et de mener une vie saine et productive (Tarasuk, 2001). L'insécurité alimentaire peut être examinée à l'échelle de l'individu, du ménage, de la collectivité, de la région ou du pays (Tarasuk, 2001). Dans ce travail, l'insécurité alimentaire est abordée à l'échelle des ménages et des individus. Lorsque l'on définit l'insécurité alimentaire, il est important d'éviter un certain nombre de raccourcis abusifs et de malentendus, car celle-ci possède, en

effet, des liens avec plusieurs termes tels que la faim, la famine, la malnutrition, le déficit, la soudure, la disette, la pénurie, la précarité alimentaire, etc. (Janin et de Suremain, 2012 ; Brunet *et al.*, 2015).

En effet, l'insécurité alimentaire n'est pas synonyme de la faim (manifestation biologique et psychologique du manque d'alimentation ressentie par un individu). Bien que les individus qui souffrent de la faim peuvent être généralement considérés comme en situation d'insécurité alimentaire, toutes les personnes en situation d'insécurité alimentaire ne souffrent pas de la faim (Janin et de Suremain, 2012 ; Brunet *et al.*, 2015). De même, l'insécurité alimentaire n'est pas interchangeable avec la malnutrition, les apports alimentaires inadéquats ou avec la mauvaise qualité de l'alimentation. Bien que ceux-ci constituent des conséquences possibles de l'insécurité alimentaire, il est admis que certaines formes de « sous-nutrition » peuvent avoir des causes non alimentaires (Janin et de Suremain, 2012 ; Loopstra, 2018).

Aussi, l'insécurité alimentaire n'est pas interchangeable ni comparable en soi avec la notion de pauvreté. En effet, bien que le risque d'être en insécurité alimentaire augmente lorsque le revenu diminue, il n'en demeure pas moins que la relation entre les faibles revenus et l'insécurité alimentaire n'est pas systématique (Brunet *et al.*, 2015).

L'insécurité alimentaire est vécue différemment à l'échelle de l'individu (distribution, consommation des aliments et sensation physique de faim) et du ménage (acquisition et gestion de l'approvisionnement alimentaire) (Tarasuk, 2001). Au sein d'un même ménage, elle peut être collective ou individuelle, et affecter différemment ses membres. Il arrive régulièrement que les adultes se privent pour permettre aux enfants d'être préservés de l'insécurité alimentaire (Brunet *et al.*, 2015). De plus, l'expérience de l'insécurité alimentaire n'est pas une situation statique, elle est dynamique et peut être abordée en fonction de sa fréquence, de la durée et de la périodicité.

Pour certains, l'insécurité alimentaire peut être spécifiquement liée à un moment donné (par exemple la perte d'emploi), mais pour d'autres, elle peut être une expérience récurrente mensuelle (par exemple les fins de mois avant de recevoir le salaire) ou une expérience constante d'inquiétude et d'insuffisance d'argent pour la nourriture (Tarasuk, 2001 ; Loopstra, 2018).

### **2.1. Interventions contre l'insécurité alimentaire dans les pays avancés dits "développés"**

Les interventions font référence à tout programme ou politique visant à lutter contre l'insécurité

alimentaire des ménages de sorte que ces derniers ne s'inquiètent pas de l'épuisement de leur nourriture, ne compromettent pas les aspects qualitatifs de leur alimentation, mais surtout qu'ils ne manquent pas de nourriture (Loopstra, 2018).

Ces interventions incluent notamment les politiques de protection sociale, et bien qu'une analyse complète de ces politiques sorte du cadre de ce document, il est un fait que celles-ci sont également mises en place afin de s'assurer que les ménages disposent des moyens de répondre à leurs besoins de base ainsi qu'à d'autres besoins spécifiques (Loopstra, 2018). En effet, comme discuté précédemment, ce sont essentiellement les inégalités sociales et en particulier la pauvreté qui conduisent à l'insécurité alimentaire dans les pays avancés dits "développés" (Bartfeld et Dunifon, 2006). Il serait donc logique de formuler une réponse qui viserait à résoudre les inégalités sociales et économiques. Ainsi, les systèmes de protection sociale (chômage, allocations familiales, et autres) devraient être calibrés pour prendre en compte le coût réel de la vie et garantir une alimentation adéquate pour tous, sans compromettre les autres besoins essentiels (Pollard et Booth, 2019).

La plupart des pays développés répondent à l'insécurité alimentaire à travers une assistance alimentaire qui prend généralement la forme de banques alimentaires, de garde-manger, de colis et de soupes populaires fournies par le secteur bénévole ou caritatif et en grande partie financé par les gouvernements (Berti *et al.*, 2017 ; Pollard et Booth, 2019). Ajouté à cela, il y a également les programmes alimentaires communautaires conçus pour encourager des actions directes, et plus particulièrement des initiatives communautaires à travers des approches participatives permettant l'implication de chacun dans la conception et l'exécution des activités (FAO, 2010).

#### **Assistance financière**

Il arrive que l'aide des gouvernements pour lutter contre l'insécurité alimentaire prenne la forme d'une assistance financière. Aux États-Unis, par exemple, il y a le Programme d'assistance nutritionnelle supplémentaire (SNAP). Ce programme fournit de l'argent chargé sur une carte de paiement, qui ne peut être utilisé que pour payer des aliments éligibles. Le SNAP aide les personnes de citoyenneté américaine ainsi que des non-citoyens à faible revenu à acheter la nourriture dont elles ont besoin. Cependant, certaines conditions d'éligibilité s'appliquent, entre autres, avoir un bas salaire ou être employé à temps partiel ou encore être au chômage.

Les critères d'admissibilité exigent également de posséder moins de 2250 dollars US d'épargne et

d'actifs ainsi qu'un revenu brut d'environ 26 000 dollars US par an pour une famille de trois personnes ou un revenu net égal ou inférieur au seuil de pauvreté fixé à 20 400 dollars par an. Lorsque le ménage est éligible, le montant des prestations dépendra du nombre de personnes composant le ménage et du revenu mensuel restant après déduction de certaines dépenses. Les prestations reçues ont pour but de compléter le revenu d'une personne ou d'une famille pour aider à acheter des aliments nutritifs. Le programme est géré par le service public à travers l'intermédiaire de bureaux locaux. Les personnes qui bénéficient de ce Programme peuvent également être bénéficiaires des autres aides publiques en même temps (USDA, 2019).

Les résultats du SNAP sont mitigés en ce qui concerne son efficacité à réduire l'insécurité alimentaire au sein des ménages (Ratcliffe *et al.*, 2011). Certaines études ont trouvé des associations positives ou inexistantes entre le SNAP et l'insécurité alimentaire alors que d'autres ont rapporté que le SNAP était associé à une diminution de l'insécurité alimentaire (Wilde, 2007 ; Ratcliffe *et al.*, 2011 ; Mabli et Ohls, 2015). En effet, l'estimation de l'effet du SNAP sur l'insécurité alimentaire à l'aide des données d'enquête auprès des ménages est difficile en raison du biais de sélection. La plupart des études ont tenté d'isoler l'effet du SNAP sur l'insécurité alimentaire en comparant les participants et les non-participants au programme, en utilisant une variété de données et de méthodes empiriques (Mabli et Ohls, 2015).

Toutefois, bien que plusieurs études aient montré une baisse de la prévalence de l'insécurité alimentaire, même après intervention, le taux d'insécurité alimentaire chez les bénéficiaires est resté élevé. Ce qui suggère que le SNAP pourrait être insuffisant pour prévenir l'insécurité alimentaire des bénéficiaires (Loopstra, 2018). Par exemple, on peut supposer que l'argent reçu par les familles pourrait être dépensé au cours des premiers jours suivant son acquisition. Aussi, en raison des critères très sélectifs au programme, ce ne sont pas toutes les personnes éligibles qui choisissent de participer à ce programme. En 2004, seulement 60 % des personnes éligibles ont participé à ce programme et ce sont celles qui souffrent de la faim qui sont plus enclines à le faire (Wilde, 2007).

En 2003, au Brésil, le gouvernement Lula a lancé le programme Bolsa Familia (BFP) qui permettait des transferts d'argent aux familles pauvres dans le souci d'élargir le filet de sécurité sociale. Le transfert d'argent était, entre autres, conditionné par un « contrat social » exigeant la fréquentation scolaire des enfants ou encore l'utilisation des cartes de santé (Lindert, 2005). Le Programme a connu un important succès en ce qui concerne le

nombre de bénéficiaires. En 2012, le BFP a profité à près de 13,9 millions de ménages, ce qui correspond au total des familles éligibles en situation de pauvreté selon les estimations démographiques de 2010 (Martins et Monteiro, 2016). Le Programme Bolsa Familia poursuivait deux principaux objectifs principaux, à savoir : réduire la pauvreté et les inégalités au Brésil au moyen de transferts monétaires directs aux familles pauvres et réduire la pauvreté future en incitant les familles pauvres à construire leur propre capital humain (notamment garder les enfants à l'école et les envoyer dans des centres de santé).

Dans une plus large mesure, le programme visait à réduire la malnutrition au sein des ménages, réduire la mortalité infantile et améliorer la santé des femmes enceintes et des enfants (Lindert, 2005). À la fin de 2009, les familles éligibles à participer au BFP étaient celles dont le revenu mensuel par habitant était inférieur à 28 dollars US, peu importe la composition du ménage, ou dont le revenu mensuel était inférieur à 56 dollars US avec enfants, adolescents, femmes enceintes ou mères allaitantes. Les prestations allaient de 27,2 à 80 dollars US par famille (Martins et Monteiro, 2016). Le programme Bolsa Familia a eu un effet positif en ce qui concerne la fréquentation des écoles par les enfants ainsi que l'utilisation de leurs cartes de santé (Lindert, 2005). Depuis les années 1990, les transferts conditionnels en espèces (Conditional cash Transfer, CCT) occupent une place prépondérante dans l'agenda public pour la protection sociale, la réduction de la pauvreté et l'accès à la nourriture dans de nombreux pays. Des études sur l'impact de programmes de transfert d'argent effectuées au Nicaragua, en Colombie, au Mexique ou encore dans certains pays d'Afrique ont démontré que les ressources reçues par les ménages sont principalement utilisées pour acheter de la nourriture (De Bem Lignani *et al.*, 2011).

Au Brésil, des études ont démontré que les familles bénéficiaires de la Bolsa Familia avaient une meilleure diversité alimentaire et les dépenses alimentaires des ménages avaient augmenté, et ce, en faveur des enfants (De Bem Lignani *et al.*, 2011 ; Martins et Monteiro, 2016). Cependant, selon Sperandio et Priore (2015) qui ont mené, entre janvier et juin 2011, une enquête auprès de 243 familles bénéficiaires du programme Bolsa Familia, la prévalence de l'insécurité alimentaire demeurait élevée et elle était de 72,8 % (47,3 % légère ; 10,7 % modéré ; 14,8 % grave) et celle-ci était plus élevée au sein des ménages dont les mères étaient moins scolarisées. Les programmes de transfert d'argent ou d'aliments en particulier dans les pays moins développés sont souvent critiqués en ce qui a trait aux motivations politiques qui les sous-tendent. En effet, ces politiques de distribution, souvent ponctuelles, résultent

davantage de préoccupations électorales que d'une stratégie de lutte contre l'insécurité alimentaire, car les autorités ne développent pas des filets de sécurité à long terme pour les plus pauvres. Au demeurant, il est difficile que les évaluations de ces programmes démontrent que l'argent octroyé est véritablement utilisé par les bénéficiaires afin de diversifier et améliorer leur régime alimentaire (Janin et de Suremain, 2012).

### Banques alimentaires

Le terme banque alimentaire peut faire référence à des programmes qui distribuent directement des aliments aux personnes. Toutefois, les termes « banques alimentaires », « garde-manger », « programmes de colis alimentaires », et « aide alimentaire » sont souvent utilisés de manière interchangeable (Stroebele-Benschop *et al.*, 2017). Certaines banques alimentaires fournissent directement de la nourriture aux personnes dans le besoin, d'autres peuvent être considérées comme étant des entrepôts centralisés ou des lieux organisant la collecte, le stockage et la distribution gratuite de la nourriture aux agences de première ligne qui la fourniront ensuite aux personnes dans le besoin (Watuleke, 2015).

Les caractéristiques et les arrangements des banques alimentaires diffèrent considérablement entre les pays. La manière dont la nourriture donnée parvient à ses destinataires varie également. Il arrive que dans certains cas, les bénéficiaires collectent de la nourriture non préparée alors que dans d'autres cas, ils peuvent recevoir des repas préparés dans les soupes populaires ou les refuges pour sans-abri (Stroebele-Benschop *et al.*, 2017). En général, les banques alimentaires traditionnelles approvisionnent les ménages éligibles avec des sacs prédéterminés d'aliments non préparés donnés par les détaillants, les manufacturiers, les industries, les producteurs, les églises et les membres de la communauté. Plus récemment, certaines banques alimentaires ont adopté un modèle de distribution permettant aux bénéficiaires de choisir la nourriture en fonction des besoins, des préférences et de la taille des ménages (Simmet *et al.*, 2017). Le concept de banque alimentaire est né de l'idée de minimiser le gaspillage alimentaire en redistribuant des aliments, qui autrement pourraient être gaspillés, à des personnes dans le besoin (Husbands, 1999).

Aux États-Unis, le terme « garde-manger » est principalement utilisé pour les programmes qui collectent la nourriture, y compris les produits d'épicerie périssables et les servent directement sous forme de colis à ramener à la maison par les bénéficiaires. Les banques alimentaires, quant à elles, reçoivent généralement de grandes quantités d'aliments de l'industrie, des produits manufacturés et de sources fédérales ou supranationales (comme

c'est le cas de l'aide alimentaire fournie par l'Union européenne) et ces aliments sont distribués à de plus petits organismes de bienfaisance, y compris les soupes populaires et les banques alimentaires locales (Stroebele-Benschop *et al.*, 2017). Le réseau des banques alimentaires américaines est fortement institutionnalisé et très répandu.

Il y existe plus de 200 banques alimentaires centrales distribuant de grandes quantités de nourriture à plus de 46 000 agences locales. Ces organes locaux se chargent de distribuer un sac prédéterminé de nourriture non préparée aux personnes dans le besoin, mais aussi des repas tels que des soupes populaires et d'autres programmes d'épicerie comme les garde-manger d'école (School pantries). La majorité des produits d'épicerie distribués sont des aliments non périssables tels que des conserves, les pâtes ou le riz (Stroebele-Benschop *et al.*, 2017). Dans le cas de l'Europe, la fédération européenne des banques alimentaires (FEBA) comprend environ 265 banques alimentaires et on estime qu'elles ont servi près de 5,7 millions de personnes en 2015. À l'inverse du système des banques alimentaires des États-Unis, chaque organisation travaille de manière indépendante. Par conséquent, leur structure ainsi que leur système de distribution peuvent considérablement varier entre pays et même au sein d'un même pays (Stroebele-Benschop *et al.*, 2017).

Une autre caractéristique des banques alimentaires concerne la nature des aliments proposés. Il existe en effet une importante variation en ce qui concerne la quantité (généralement estimée suivant le nombre de personnes composant le ménage) ainsi que la qualité nutritionnelle des nourritures fournies au sein des banques alimentaires (Simmet *et al.*, 2017 ; Stroebele-Benschop *et al.*, 2017). Au cours de leurs travaux (revue systématique), Simmet *et al.* (2017) n'ont pas trouvé d'étude rapportant la valeur nutritionnelle globale de la nourriture fournie par les banques alimentaires. Toutefois, il est un fait que le type d'aliments offerts par les banques alimentaires varie considérablement d'un pays à un autre et il arrive que la valeur énergétique de ces aliments dépasse les directives nutritionnelles établies.

Aussi, la fourniture de produits laitiers, de fruits et légumes et de produits contenant de la vitamine A, la vitamine C, le Zinc et le Calcium demeurent faibles (Simmet *et al.*, 2017 ; Stroebele-Benschop *et al.*, 2017). Certaines études ont rapporté des problèmes en ce qui concerne la composition des sacs d'aliments distribués, notamment en raison de la présence d'aliments dont la date limite de consommation était dépassée, ou alors des aliments hautement transformés et superflus (Loopstra, 2018). D'autres études ont, quant à elles, rapporté des problèmes d'accessibilité aux banques

alimentaires. En effet, la distribution des aliments peut être inégale et donner lieu à un accès variable selon le lieu d'habitation, et ce, malgré les importantes quantités des aliments à distribuer (Berti *et al.*, 2017 ; Loopstra, 2018).

Une autre limite des banques alimentaires, mais de nature différente est celle liée à la stigmatisation et la honte des bénéficiaires du fait de recevoir l'aide de la banque alimentaire. En effet, pour plusieurs personnes, ces dons de nourriture reçus sous forme charitable et sans réciprocité peuvent constituer un geste de pouvoir, ce qui pourrait provoquer un sentiment d'humiliation pour les bénéficiaires (Berti *et al.*, 2017).

L'une des caractéristiques communes aux banques alimentaires pouvant constituer, à certains égards, une limite est liée à leur dépendance vis-à-vis des dons de nourriture, que ce soit de la communauté ou des surplus donnés par l'industrie alimentaire, mais aussi une dépendance concernant les travailleurs bénévoles en raison de leurs ressources financières et humaines limitées (Watuleke, 2015 ; Loopstra, 2018).

Des recherches demeurent nécessaires afin de mieux examiner l'impact de l'utilisation des banques alimentaires sur l'insécurité alimentaire. Néanmoins, les recherches sur les banques alimentaires, en particulier dans les pays développés, suggèrent que cette forme d'approvisionnement en nourriture demeure limitée dans sa capacité à répondre aux besoins des individus et des ménages en situation d'insécurité alimentaire (Loopstra, 2018 ; Pollard et Booth, 2019). D'ailleurs, en dépit de leur présence, les niveaux d'insécurité alimentaire dans les pays dits "développés" continuent d'augmenter (Pollard et Booth, 2019). Les banques alimentaires ne devraient être considérées que comme des mesures d'urgence, plutôt que d'être institutionnalisées en tant que mécanismes permanents d'accès à la nourriture, car elles ne peuvent pas en soi constituer une solution durable aux problèmes d'insécurité alimentaire (Husbands, 1999 ; Pollard et Booth, 2019).

### **Programmes alimentaires communautaires**

En raison des nombreuses limites des banques alimentaires traditionnelles, des programmes alimentaires communautaires ont été présentés comme des solutions alternatives (Roncarolo *et al.*, 2015). Ces initiatives peuvent prendre différentes formes, entre autres, celles de cuisines collectives, de jardins communautaires, boutiques communautaires ou encore des formes de soutien visant par exemple à prodiguer des conseils sur la budgétisation des dépenses et la gestion des dettes (Roncarolo *et al.*, 2015 ; Loopstra, 2018). Dans le cas des cuisines collectives, elles font référence à

des programmes communautaires au cours desquels de petits groupes de personnes préparent ensemble des mets en grandes quantités pour ensuite emporter des repas préparés au sein de leur ménage (Engler-Stringer et Berenbaum, 2005).

Cependant, les études sur les cuisines collectives ont révélé des effets négligeables sur l'augmentation des ressources alimentaires des participants et aucun effet sur l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages (Roncarolo *et al.*, 2015). Pour ce qui est de l'effet sur les ressources alimentaires, celui-ci semble limité en raison du fait que les groupes ne se réunissent généralement qu'une fois par mois, et de ce fait, les quantités de nourriture ne durent que pour trois à six repas durant le mois (Engler-Stringer et Berenbaum, 2005). Pour ce qui est des jardins communautaires et collectifs, Boulianne *et al.* (2010) considèrent que ceux-ci ne contribuent que très peu à améliorer la sécurité alimentaire. Les initiatives communautaires ont le mérite de permettre la socialisation, l'apprentissage ainsi que d'améliorer les compétences en jardinage ou en encore en cuisine, mais sans pour autant avoir un réel impact sur la sécurité alimentaire (Roncarolo *et al.*, 2015).

La contribution des initiatives communautaires dans la lutte contre l'insécurité alimentaire a largement été critiquée par Kirkpatrick et Tarasuk (2009). Pour ces auteures, les taux de participation à ces programmes sont bas et au cours de leurs travaux effectués au Canada, elles n'ont pas trouvé d'indication permettant d'affirmer que les programmes communautaires, notamment les collations scolaires pour enfants de 17 à 22 ans avaient une incidence sur la sécurité alimentaire des ménages. Les auteures remettent en question la pertinence de tels programmes communautaires, car ces initiatives n'atteignent pas nécessairement les personnes qui en ont besoin. Aussi, leur contribution à l'amélioration de la sécurité alimentaire n'a pas suffisamment été démontrée.

## **2.2. Quelques politiques et interventions de lutte contre l'insécurité alimentaire en RDC**

### **Situation de l'insécurité alimentaire**

La RDC possède un énorme potentiel agricole, notamment près de 80 millions d'hectares de terres arables dont moins de 8 millions seraient exploités, d'importantes ressources en eau grâce au bassin hydrographique du fleuve Congo ainsi qu'une diversité de climats (MINAGRI, 2009). Malheureusement, ces potentialités contrastent avec l'insécurité alimentaire qui sévit dans le pays (Lebailly *et al.*, 2015). La RDC, *État fragile*, peine en effet à se remettre des décennies de conflits qui n'ont cessé d'éclater depuis les années 1990, et les institutions étatiques ne sont pas en mesure de satisfaire les besoins de base et d'assurer les droits

fondamentaux de la population – notamment en ce qui concerne la sécurité alimentaire (Kuyengila et van Hoof, 2010).

### Disponibilité et stabilité alimentaires

L'agriculture demeure la principale activité de près de 70 % de la population (avec une forte proportion de femmes), et la plupart de ces agriculteurs sont des ruraux. Cependant, il s'agit majoritairement de petites exploitations essentiellement orientées vers l'autosubsistance (DSCR, 2011 ; Lebailly *et al.*, 2015). Aussi, de manière générale, le taux de croissance annuelle de la production vivrière (2 %) est resté inférieur à celui de la croissance démographique (3,3 %) et avec l'aggravation de la crise socio-économique, les chiffres sont en continuelle régression (MINAGRI, 2009). Par conséquent, le pays est dépendant des importations des produits alimentaires : 400 000 tonnes de céréales, 120 000 tonnes de poissons congelés et plus de 50 000 tonnes des poulets et abats par an (DSCR, 2011). Selon des estimations plus récentes (IPC, 2024), la production agricole dans l'ensemble est en baisse de 40 % en moyenne pour la production animale et 50 % pour la production végétale dans l'intervalle de 10 dernières années en raison notamment des maladies et ravageurs. Aussi, les nombreux conflits et guerres, contraignant plusieurs agriculteurs à abandonner leurs fermes, ont eu des répercussions sur le tissu socio-économique du pays, en particulier sur les marchés et les circuits de commercialisation des produits agricoles. De plus, ce climat d'instabilité et d'insécurité foncière, en raison de la persistance de plusieurs poches d'insécurité, n'est pas favorable à la productivité agricole (Kuyengila et van Hoof, 2010 ; IPC, 2024).

### Accès à l'alimentation

Le faible pouvoir d'achat de la majorité de la population dont près de 70 % vivaient avec moins de 3 dollars par jour représente un important obstacle pour l'accès à une alimentation satisfaisante (Banque mondiale, 2024). En outre, les prix de nombreuses denrées alimentaires de base sont élevés (IPC, 2024), et ils sont sujets à de nombreuses fluctuations. Par exemple, au cours du premier trimestre de 2020, le prix du sucre a connu une hausse de 64 % à cause d'une mauvaise récolte de canne à sucre (60 000 tonnes produites au lieu des 100 000 tonnes attendues). Par ailleurs, les hausses de 25 % du prix des haricots et de 20 % pour le maïs ont, quant à elles, été imputables à la dégradation de la route entre Bunia et Kisangani à la suite des pluies. Les transporteurs qui mettaient 2 jours pour acheminer les produits faisaient plus de 20 jours de transport (RFI, 2020). Le manque de routes et dessertes agricoles donnant accès aux marchés et aux zones de consommation ainsi que le manque d'infrastructures de stockage et de

conservation des produits agricoles sont des obstacles supplémentaires à l'accès aux aliments (DSCR, 2011 ; Lebailly *et al.*, 2015 ; IPC, 2024).

### Habitudes alimentaires

La précarité des ménages les conduit à modifier leurs habitudes alimentaires. Ce qui se traduit, entre autres, par le recours à des produits moins coûteux et d'apport calorique élevé au détriment d'aliments riches en protéines (déséquilibre alimentaire) (Duchesne *et al.*, 2010). Environ 60 % des ménages ruraux ne consomment qu'un seul repas par jour à base de manioc et/ou de maïs accompagné de légumes et peu souvent de légumineuses et autres sources de protéines animales (IPC, 2018). En outre, les heures et les fréquences des repas ne sont pas stables et plusieurs personnes se procurent des aliments préparés hors domicile dont ils ne connaissent pas les conditions de préparation (Duchesne *et al.*, 2010). Aussi, les moyens limités en ce qui concerne la conservation des aliments (par exemple, le manque de réfrigération adéquate dans de nombreuses régions du pays) ne permettent pas de prolonger la durée de vie des aliments (IPC, 2024).

### Situation du secteur agricole en RDC

Le déclin du secteur agricole a progressivement débuté quelques années après l'accession du pays à son indépendance en 1960. Au cours de la période allant de 1960 à 2006, la productivité agricole a baissé de 60 % (DSCR, 2011 ; Lebailly *et al.*, 2015). En dépit des nombreuses tentatives, la RDC n'est toujours pas parvenue à relever les défis auxquels son secteur agricole est confronté. Depuis le milieu des années 1960, et ce, avec le concours des partenaires financiers internationaux, plus de 22 plans et programmes de développement agricole ont été formulés, par exemple : le Plan intérimaire de relance agricole (1966-1972) ; le plan quinquennal de développement économique et social (1985-1990) ; le Programme triennal d'appui aux producteurs du secteur agricole (2000-2003) ou encore le Document stratégique de croissance et de Réduction de la Pauvreté (2011-2015), pour ne citer que ceux-là (Lebailly *et al.*, 2015). Parmi les efforts pour la relance de l'agriculture, il y a également lieu de citer la *Note de politique agricole et de développement rural* (NPADR), datant de 2009 et dont l'objectif principal est de contribuer à la réalisation de la sécurité alimentaire en offrant un cadre de référence d'orientation et de planification pour la relance et le développement du secteur agricole (MINAGRI, 2009).

La NPADR visait, entre autres objectifs, l'amélioration de l'accès aux marchés et la valeur ajoutée des productions agricoles ; l'amélioration de la productivité du secteur agricole (production vivrière, horticole et légumière, halieutique et

d'élevage) ; l'appui à l'organisation du monde rural en structures autogérées ; l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base (eau potable, santé, etc.) ; l'amélioration des infrastructures socioéconomiques de base (MINAGRI, 2009). Le document de la stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté (DSCR, 2011 ; Tableau 1) reprend également les principaux axes et actions prioritaires afin de lutter contre l'insécurité alimentaire. Malheureusement, il faut bien constater que les espoirs portés sur le développement de l'agriculture ont jusqu'à ce jour été déçus, car de manière paradoxale, le pays enregistre, depuis plusieurs années, une forte régression de ses

performances agricoles au point de ne plus être en mesure de répondre ou satisfaire la demande alimentaire intérieure (MINAGRI, 2009 ; Lebailly *et al.*, 2015). La multitude de ces plans et programmes, soutenus par une rhétorique politicienne clamant que l'agriculture est la « priorité des priorités », n'ont pas donné de résultats escomptés. Ce slogan politique, comme nous pouvons le constater au regard de la situation du secteur agricole, est demeuré creux et sans contenu pratique (Lebailly *et al.*, 2015). Le tableau 1 ci-dessous présente les actions et stratégies prioritaires pour la relance du secteur agricole en RDC.

**Tableau 1.** Actions prioritaires pour la relance du secteur agricole – Document de la stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté DSCR (2011) (RDC)

Actions prioritaires	Stratégies
Améliorer l'accès aux marchés et aux infrastructures rurales ainsi que les capacités commerciales	Mettre en place des infrastructures donnant accès aux zones de consommation, des infrastructures de stockage et de conservation des produits agricoles, des infrastructures de traitement et de transformation des produits, des infrastructures de desserte en eau, en électricité, l'habitat et infrastructures socioculturelles ainsi que la construction des marchés ruraux.
Développer la production végétale, animale, halieutique et artisanale Relance des productions	Promouvoir l'accès aux semences améliorées et aux géniteurs performants par la promotion de l'insémination artificielle, restructurer les organisations et institutions de recherche agricole, implanter des centres de formation agricole, intensifier la mécanisation agricole, faciliter l'accès aux intrants et à la terre, assurer le développement de la pêche et de l'aquaculture ainsi que développer les cultures commerciales et industrielles et construire progressivement des filières agricoles.
Renforcer la gouvernance ainsi que les capacités institutionnelles et des ressources humaines	Réorganisation institutionnelle en profondeur des Ministères de l'Agriculture et du Développement Rural et d'autres institutions impliquées dans les activités agricoles et rurales à travers des réformes institutionnelles et des renforcements des capacités matérielles et humaines.
Organiser le monde rural en structures auto gérées et assurer le financement du secteur	Implication des organisations rurales comme actrices principales du développement agricole local. Appui à la dynamique communautaire et le développement local Promotion et appui aux organisations communautaires féminines et des jeunes ruraux Financement grâce à la mise en place : des caisses populaires, mutuelles, coopératives de microcrédits, institutions de microfinance, fonds national et provincial du développement agricole et rural (FNDAR) et de CCA et des mécanismes de financement de la base à partir des ressources extérieures sous la garantie du FNDAR.

### De nombreuses interventions, mais peu efficaces

Les programmes semblent bien identifier les axes prioritaires et actions à mener (Tableau1), et ceux-ci ont également été identifiés, une fois de plus, dans le récent rapport de l'IPC (2024). Alors quelles seraient les raisons de leurs échecs ? L'une des raisons reposerait sur le fait que la priorité en ce qui concerne le développement agricole et rural est accordée aux opérations d'urgence, sans mettre en

place de véritables stratégies à moyen et long terme. Les plans et programmes de relance sont mal initiés, budgétivores et sans impact réel sur le terrain (Lebailly *et al.*, 2015).

Aussi, les actions engagées par l'État ainsi que celles des bailleurs de fonds, sont dans de nombreux cas, incohérentes, et elles ne s'intègrent pas dans une politique sectorielle harmonieuse et efficace (Lebailly *et al.*, 2015). Ajouté à cela, il y a

le fait que l'administration du secteur agricole demeure peu efficace, et par conséquent, les différents programmes se heurtent à l'absence d'institutions porteuses de la dynamique. En outre, le Gouvernement n'a toujours pas réussi à allouer 10 % du budget national à l'agriculture conformément à l'engagement pris au Sommet des Chefs d'États de l'Union africaine de Maputo au Mozambique en 2003. En effet, le Gouvernement congolais n'a jamais alloué plus de 2,5 % de son budget pour le secteur agricole, car ses priorités ont toujours été orientées vers le secteur minier.

Aussi, il faut ici souligner les problèmes de corruption, de mauvaise gouvernance et l'impunité qui prévalent en RDC. Par exemple, en 2014, le Gouvernement de la RDC a initié le projet parc agro-industriel de Bukanga Lonzo. Concernant ce projet, sur un budget global de 285 millions de dollars décaissés par le trésor public, l'Inspection générale des finances a récemment révélé que seuls 80 millions avaient réellement été utilisés au bénéfice du projet. Il y a eu de nombreux détournements de fonds, des surfacturations pour l'acquisition des équipements, intrants agricoles et paiement du personnel (Radio Okapi, 2020).

Au regard de ce qui précède, les interventions de lutte contre l'insécurité alimentaire faites dans les pays développés seraient difficilement transposables en RDC. Le problème d'insécurité alimentaire y est plus complexe, car il implique une multitude de facteurs (conflits armés et déplacements forcés ; le faible investissement dans le secteur agricole ; les pertes de production en raison des ravageurs des cultures ; la pauvreté généralisée) dont il faudrait tenir compte dans la lutte contre celle-ci. De plus, les problèmes de mauvaise gouvernance évoqués ci-haut limiteraient la mise en place de ces interventions. Par exemple, les limites budgétaires ainsi que les risques de détournements de fonds ne permettent pas d'envisager une assistance financière efficace comme c'est le cas aux États-Unis avec le SNAP. D'autre part, les critères à mettre en place afin d'identifier les bénéficiaires seraient difficiles à établir en raison du taux élevé de prévalence de l'insécurité alimentaire. Les banques alimentaires pourraient également être confrontées aux mêmes difficultés et les résultats mitigés des opérations de secours alimentaires des personnes touchées par la guerre en RDC rapportés par Vlassenroot et Raeymaekers (2008) tendent à appuyer notre propos.

### 3. CONCLUSION

Le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire dans les pays avancés dits "développés" tout comme dans les pays en développement ne cesse d'augmenter. L'insécurité alimentaire est une expérience frustrante pour les

personnes qui en souffrent. Par conséquent, il est primordial que les gouvernements mettent en place des politiques plus efficaces et qui seraient adressées aux causes structurelles de cette situation, notamment en ce qui concerne la réduction des inégalités sociales. Dans les pays développés, à côté de ces dernières, les banques alimentaires et autres formes d'assistance devront continuer à soulager les personnes dans le besoin. Cependant, il sera également important de veiller à améliorer le système sur lequel reposent ces aides en particulier concernant leur qualité nutritionnelle. De plus, il faudra veiller à ce que cette aide soit fournie dans le respect de la dignité des personnes bénéficiaires.

En ce qui concerne la République démocratique du Congo, la situation d'insécurité alimentaire demeure grave, et la relance du secteur agricole pourrait contribuer à résoudre ce problème. Cependant, les espoirs placés sur les nombreux plans et programmes de relance agricole ont été déçus. Le secteur agricole exige une restructuration profonde, et il est important que les programmes soient portés par une volonté politique sincère, à travers une gestion transparente (bonne gouvernance) sans laquelle de lourdes sanctions devraient être infligées aux gestionnaires. De plus, les projets devraient être mieux harmonisés entre bailleurs de fonds et gouvernement, mais ils devraient aussi être supportés par des institutions dont les capacités institutionnelles et humaines seraient renforcées. Au regard de ce qui précède, il serait souhaitable que les recherches sur la qualité nutritionnelle de la nourriture provenant des banques alimentaires soient menées dans les pays avancés dits « développés ». Aussi, des études supplémentaires sur la contribution des programmes alimentaires communautaires seraient utiles afin de mieux évaluer leur pertinence. Dans le cas de la RDC, l'accent doit être mis sur la bonne gouvernance. Parallèlement, il serait bien de mener des études sur la faisabilité d'initiatives comme les banques alimentaires. Aussi, des études sur la territorialisation des systèmes agricoles seraient utiles afin de privilégier les circuits courts d'approvisionnement des producteurs aux consommateurs ainsi que d'améliorer l'autonomie alimentaire des territoires.

### Références

Banque mondiale, 2024. *La Banque mondiale en République démocratique du Congo (RDC)*, République démocratique du Congo – Vue d'ensemble, s.p. En ligne : <https://www.banquemondiale.org/fr/country/drc/overview> (Consulté le 3 décembre 2024).

Bartfeld J. & Dunifon R., 2006. State-level predictors of food insecurity among households with children. *Journal of Policy Analysis and Management. The Journal of the Association for Public Policy Analysis and Management*, 25(4), 921-942. DOI: <https://doi.org/10.1002/pam.20214>.

- Berti F., Durán Monfort P., Fournier A., Llobet Estany M., Magaña C. R., Mazaëff C., McAll C., Myaux D., Ngnafeu M., Penafiel M., Régimbal F., Rondeau S.-O., Serré A. Soucisse F. & Villet C., 2017. Pour une approche globale et solidaire en sécurité alimentaire. *Revue du CREMIS*, 10(1), 44-51.
- Boulianne M., Olivier-d'Avignon G. & Galarneau V., 2010. Les retombées sociales du jardinage communautaire et collectif dans la conurbation de Québec. *Vertigo-la revue électronique en sciences de l'environnement*, 10(2), 1-17. DOI: <https://doi.org/10.4000/vertigo.9930>.
- Brunet F., Kertudo P., Badia B., Carrera A. & Tith F., 2015. Inégalités sociales et alimentation: besoins et attentes des personnes en situation d'insécurité alimentaire. Centre d'études et de prospective. *NESE*, 39, 31-56.
- De Bem Lignani J., Sichieri R., Burlandy L. & Salles-Costa R., 2011. Changes in food consumption among the Programa Bolsa Família participant families in Brazil. *Public health nutrition*, 14(5), 785-792. DOI:10.1017/S136898001000279X.
- De Mattos E. J. & Bagolin I. P., 2017. Reducing Poverty and Food Insecurity in Rural Brazil: The Impact of the Zero Hunger Program. *EuroChoices*, 16(1), 43-49. DOI: 10.1111/1746-692X.12150.
- DSCRIP, 2011. Document de la stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté. Deuxième génération. 2011-2015. République démocratique du Congo. Ministère du Plan. Kinshasa, pp. 62-63. En ligne : <https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Project-and-Operations/RDC - 2011-2015 - Document de strat%C3%A9gie de r%C3%A9duction de la pauvret%C3%A9.pdf> (Consulté le 3 décembre 2024).
- Duquesne B., Muteba Kalala D. & Lebailly P., 2010. Les enjeux de la sécurité alimentaire en RD Congo : approche par l'analyse de la consommation alimentaire des ménages kinois. *Communication de colloque - Strasbourg 2,3 et 4 juin 2010, XXVIe Journées scientifiques ATM-BETA 2010*, 9 p.
- Engler-Stringer R. & Berenbaum S., 2005. Collective kitchens in Canada: a review of the literature. *Canadian Journal of Dietetic Practice and Research*, 66(4), 246-251. DOI: 10.3148/66.4.2005.246.
- FAO (Food and Agriculture Organization), 2010. *Sécurité alimentaire des ménages et nutrition communautaire. Nutrition et protection des consommateurs*, s.p. En ligne : [http://www.fao.org/ag/agn/nutrition/household\\_fr.stm](http://www.fao.org/ag/agn/nutrition/household_fr.stm) (consulté le 20 avril 2021).
- Gundersen, C., & Ziliak, J. P., 2015. Food insecurity and health outcomes. *Health affairs*, 34(11), 1830-1839. DOI: 10.1377/hlthaff.2015.0645
- Husbands W., 1999. *Food banks as antihunger organizations. For hunger-proof cities: sustainable urban food systems*. Ottawa, ON: IDRC, pp. 103-109.
- IPC (Integrated Food Security Phase Classification), 2018. *République démocratique du Congo (RDC) Situation actuelle de l'insécurité alimentaire aiguë – août 2018. Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire*, 4 p. En ligne : [http://www.ipcinfo.org/fileadmin/user\\_upload/ipcinfo/docs/IPC\\_DRC\\_AFI\\_2018August.pdf](http://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/IPC_DRC_AFI_2018August.pdf) (Accès le 25 septembre 2024).
- IPC (Integrated Food Security Phase Classification), 2024. *Analyse IPC de l'insécurité alimentaire chronique. République démocratique du Congo – juillet 2024*, pp. 13-29. En ligne : [https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user\\_upload/ipcinfo/docs/IPC\\_DRC\\_Chronic\\_Food\\_Insecurity\\_Jul2023\\_report\\_french.pdf](https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/IPC_DRC_Chronic_Food_Insecurity_Jul2023_report_french.pdf) (Accès le 20 novembre 2024).
- Janin P. & de Suremain C. E., 2012. L'insécurité alimentaire : dimensions, contextes et enjeux. In *Cambrezy, L. (dir.), Petit, V. (dir.). Population, mondialisation et développement : quelles dynamiques ? La Documentation française*, pp. 147-167.
- Kirkpatrick S. I. & Tarasuk V., 2009. Food insecurity and participation in community food programs among low-income Toronto families. *Canadian Journal of Public Health*, 100(2), 135-139. DOI: 10.1007/BF03405523.
- Kuyengila E. & van Hoof F., 2010. *Un soutien plus efficace à l'agriculture passe par davantage de complémentarité et de synergie entre les Organisations Paysannes et les autres acteurs. Les défis et politiques relatives au développement agricole et à la sécurité alimentaire en RDC*. Advisors For African Farmers Organisations, 89 p. En ligne : [http://www.pfsa.be/IMG/pdf/Rapport\\_Congo\\_juni\\_2010\\_def.pdf](http://www.pfsa.be/IMG/pdf/Rapport_Congo_juni_2010_def.pdf) (Consulté le 3 décembre 2020).
- Lebailly P., Michel B. & Ntoto R., 2015. Quel développement agricole pour la RDC? *Conjonctures congolaises 2014 : Politiques, territoires et ressources naturelles : changements et continuités*, pp. 45-63. DOI : <https://hdl.handle.net/2268/180428>.
- Lindert K., 2005. *Brazil: Bolsa Familia Program—scaling-up cash transfers for the poor. Managing for Development Results Principles in Action: Sourcebook on Emerging Good Practices*, pp. 67-74.
- Loopstra R., 2018. Interventions to address household food insecurity in high-income countries. *Proceedings of the Nutrition Society*, 77(3), 270-281. DOI:10.1017/S002966511800006X.
- Mabli J. & Ohls J., 2015. Supplemental Nutrition Assistance Program participation is associated with an increase in household food security in a national evaluation. *The Journal of nutrition*, 145(2), 344-351. DOI:10.3945/jn.114.198697.
- Martins A. P. B. & Monteiro C. A., 2016. Impact of the Bolsa Família program on food availability of low-income Brazilian families: a quasi experimental study. *BMC Public Health*, 16(1), 1-11. DOI : 10.1186/s12889-016-3486-y.
- MINAGRI, 2009. *Note de politique agricole*. Ministère de l'Agriculture, pêche et élevage. République démocratique du Congo, pp. 2-17. En ligne : <https://lavoixdupaysancongolais.files.wordpress.com/2012/02/rdc-note-de-politique-agricole-2009.pdf> (Consulté le 3 décembre 2024).

- Pollard C. M. & Booth S., 2019. Food insecurity and hunger in rich countries—it is time for action against inequality. *International journal of environmental research and public health*, 16(10), 1804. DOI: 10.3390/ijerph16101804.
- Radio Okapi, 2020. *Le projet agricole de Bukanga Lonzo a été un échec planifié dans sa conception* » (IGF Alingete). MONUSCO. En ligne : <https://www.radiookapi.net/2020/11/19/actualite/societe/kinshasa-le-projet-agricole-de-bukanga-lonzo-ete-un-echec-planifie-dans> (Consulté le 3 décembre 2024).
- Ratcliffe C., McKernan S. M. & Zhang S., 2011. How much does the Supplemental Nutrition Assistance Program reduce food insecurity? *American journal of agricultural economics*, 93(4), 1082-1098. DOI: 10.1093/ajae/aar026.
- RFI, 2020. *RDC : les causes de la hausse des prix des denrées de première nécessité*. En ligne : <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20200201-rdc-causes-hausse-prix-denrees-premiere-necessite> (Consulté le 3 décembre 2024).
- Roncarolo F., Adam C., Bisset S. & Potvin L., 2015. Traditional and alternative community food security interventions in Montreal, Quebec: Different practices, different people. *Journal of Community Health*, 40(2), 199-207. DOI 10.1007/s10900-014-9917-8.
- Simmet A., Depa J., Tinnemann P. & Stroebele-Benschop N., 2017. The nutritional quality of food provided from food pantries: a systematic review of existing literature. *Journal of the Academy of Nutrition and Dietetics*, 117(4), 577-588. DOI: 10.1016/j.jand.2016.08.015
- Sperandio N. & Priore S. E., 2015. Prevalence of household food insecurity and associated factors among Bolsa Família Program families with preschool children in Viçosa, Minas Gerais State, Brazil. *Epidemiologia e Serviços de Saúde*, 24, 739-748. DOI : 10.5123/S1679-49742015000400016.
- Stroebele-Benschop N., Simmet A., Depa J., Preedy V. & Patel V. B., 2017. *Nutrition status of those receiving unprepared food from food banks: overview of food bank users in high-income countries and their diet. Handbook of famine, starvation, and nutrient deprivation: from biology to policy*. Cham: Springer International Publishing, pp. 427-48.
- Tarasuk V. & Mitchell A., 2020. *Household food insecurity in Canada, 2017-18. Toronto: Research to identify policy options to reduce food insecurity (PROOF)*, 27 p. En ligne : <https://proof.utoronto.ca/wp-content/uploads/2020/03/Household-Food-Insecurity-in-Canada-2017-2018-Full-Reportpdf.pdf> (Accès le 20 avril 2024).
- Tarasuk V., 2001. *Document de travail sur l'insécurité alimentaire individuelle et des ménages : Santé Canada*, 117 p. En ligne : <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/aliments-nutrition/saine-alimentation/rapports-politique-nutrition/document-travail-insecurite-alimentaire-individuelle-menages-2001.html> (Accès le 20 avril 2024).
- USDA (United States Department of Agriculture), 2019. *United States Department of Agriculture (2019). Supplemental Nutrition Assistance Program (SNAP)*, s.p. En ligne : <https://www.fns.usda.gov/snap/facts> (Accès le 25 avril 2021).
- Vlassenroot K. & Raeymaekers T., 2008. *Crisis and food security profile: The Democratic Republic of the Congo. Beyond relief: food security in protracted crises*, pp. 157-168.
- Watuleke J., 2015. *The role of food banks in food security in Uganda: the case of the Hunger Project Food Bank, Mbale Epicentre*. Nordiska Afrikainstitutet, pp. 37-42.
- Wilde P. E., 2007. Measuring the effect of food stamps on food insecurity and hunger: research and policy considerations. *The Journal of nutrition*, 137(2), 307-310. DOI : 10.1093/jn/137.2.307.